

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°198

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DÉCEMBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 17 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2020, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtout, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : GILLY Jean Paul.

Représentés par :

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Monsieur Franck LE ROY

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Safia BOUCHA

Monsieur Jean jacques KARMAN

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Yasmina BAZIZ

Direction Générale Adjointe Développement/ MAIRE/Chargé de missions

OBJET : Dénomination des voies nouvelles de l'opération d'aménagement
Villette Quatre chemins

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Vu le plan de localisation annexé à la présente délibération ;

Considérant l'achèvement des travaux d'espaces publics de la ZAC des Impasses, et notamment la création de deux nouvelles voies ;

Considérant le statut public de ces nouvelles voies ;

Considérant la nécessité de les dénommer ;

Considérant la volonté municipale de rendre hommage aux figures historiques d'Emma Chenu et de Julie-Victoire Daubié et à la symbolique de leurs parcours ;

Adoption à l'unanimité par 52 pour

DELIBERE :

DENOMME la voie entre la rue des Ecoles et la rue Bordier : « Rue Julie-Victoire DAUBIÉ – Première bachelière de France – 1824 – 1874 » et la voie entre la rue des Cités et la rue Julie-Victoire DAUBIÉ : « Rue Emma CHENU – Première femme titulaire d'une licence universitaire – 1835 – 1912 ».

Reçue en préfecture le : 18/12/20
Accusé en préfecture :
93-219300019-20201217-lmc118506-DE-1-1
Publiée le : 18/12/20
Certifiée exécutoire : 18/12/20

Le Maire,

Karine FRANÇLET

